NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2400550 - Arc forestier du Perche d'Eure-et-Loir

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR2400550

1.3 Appellation du site
Arc forestier du Perche d'Eure-et-Loir

1.4 Date de compilation
31/08/1994

1.5 Date d'actualisation
11/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Centre	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.centre.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000277379

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,98139°

Latitude : 48,58°

2.2 Superficie totale

522 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
28	Eure-et-Loir	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
28071	CHAMPROND-EN-GATINE
28077	CHAPELLE-FORTIN
28148	FAVRIL
28149	FERTE-VIDAME
28156	FONTAINE-SIMON
28166	FRIAIZE
28232	MANOU
28264	MONTIREAU
28302	PONTGOUIN
28310	PUISAYE
28351	SAINT-MAIXME-HAUTERIVE
28354	SAINT-MAURICE-SAINT-GERMAIN
28373	SENONCHES
28386	THIMERT-GATELLES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		10,44 *(2 %)*		P	B	C	A	A
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		5,22 *(1 %)*		P	C	C	B	C
4010 *Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix*		10,44 *(2 %)*		P	A	C	B	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		5,22 *(1 %)*		P	B	C	B	B
91D0 *Tourbières boisées*	X	36,54 *(7 %)*		P	A	B	B	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	5,22 *(1 %)*		P	C	C	A	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		266,22 *(51 %)*		P	A	C	A	A
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		5,22 *(1 %)*		P	B	C	A	A
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		10,44 *(2 %)*		P	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	C	A	C	A
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	G	C	C	C	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	G	C	B	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
P	1831	*Luronium natans*	p	3	3	localities	P	G	C	C	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus alpestris*			i	P						X

A		*Triturus helveticus*			i	P						X
A		*Triturus vulgaris*			i	P						X
A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
O		Sphagnum sp.			i	P						X
P		*Rhizomnium pseudopunctatum*			i	P						X
P		*Aegopodium podagraria*			i	P						X
P		*Anagallis minima*			i	P						X
P		*Apium inundatum*			i	P						X
P		*Aquilegia vulgaris*			i	P						X
P		*Carex curta*			i	P						X
P		*Carex echinata*			i	P						X
P		*Carex laevigata*			i	P						X
P		*Carex nigra*			i	P						X
P		*Carex pendula*			i	P						X
P		*Carex rostrata*			i	P						X
P		*Carex vesicaria*			i	P						X
P		*Carum verticillatum*			i	P						X
P		*Cirsium dissectum*			i	P						X
P		*Conopodium majus*			i	P						X
P		*Dactylorhiza viridis*			i	P						X
P		*Daphne mezereum*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X

P		*Eleocharis multicaulis*			i	P						X
P		*Epilobium palustre*			i	P						X
P		*Erica tetralix*			i	P						X
P		*Eriophorum polystachion*			i	P						X
P		*Galium saxatile*			i	P						X
P		*Hieracium lactucella*			i	P						X
P		*Hypericum elodes*			i	P						X
P		*Juncus pygmaeus*			i	P						X
P		*Luzula sylvatica*			i	P						X
P		*Lysimachia nemorum*			i	P						X
P		*Neotinea ustulata*			i	P			X			
P		*Oenanthe peucedanifolia*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Osmunda regalis*			i	P						X
P		*Paris quadrifolia*			i	P						X
P		*Phyteuma spicatum*			i	P						X
P		*Pilularia globulifera*			i	P						X
P		*Platanthera bifolia*			i	P			X			
P		*Polygonum mite*			i	P						X
P		*Polystichum setiferum*			i	P						X
P		*Potamogeton polygonifolius*			i	P						X
P		*Primula elatior*			i	P						X
P		*Pyrola rotundifolia*			i	P						X

P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Sparganium emersum*			i	P						X
P		*Thalictrella thalictroides*			i	P						X
P		*Vaccinium myrtillus*			i	P						X
P		*Valeriana dioica*			i	P						X
P		*Veronica montana*			i	P						X
P		*Baldellia ranunculoides subsp. ranunculoides*			i	P						X
R		*Natrix natrix*			i	P			X		X	
R		*Zootoca vivipara*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	11 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	13 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	71 %

Autres caractéristiques du site

Ces massifs boisés du Perche d'Eure et Loir tirent leur grand intérêt écologique de leur ancienneté et de l'humidité qui y règne (régime pluviométrique et humidité atmosphérique).
Leur disposition en arc de cercle sur des collines leur confère un intérêt paysager indéniable.
Ensemble de tourbières et de hêtraies atlantiques.
Géologie locale complexe. La couche supérieure d'argile à silex constitue l'essentiel du vaste plateau occidental, plus ou moins recouvert de limon. En dessous, les sables du Perche affleurent en de nombreux points des vallées ou constituent des buttes témoins. Sous les sables, on trouve la craie glauconieuse, imperméable, et quelques rares affleurements de calcaire jurassique. L'ensemble est bouleversé par de nombreux accidents tectoniques (failles et fossés).

Vulnérabilité
: La pérennité des tourbières est liée à la qualité des eaux et à la fermeture par boisement spontané.

Interventions humaines par aménagements des allées et des fossés.

4.2 Qualité et importance

Bon état de conservation de la chênaie-hêtraie à Houx et de la chênaie du Stellario-Carpinetum où l'on observe des espèces remarquables, en limite d'aire de répartition et protégées au niveau national.

Nombreuses sources à l'origine d'étangs et qui donnent naissance à des ruisseaux affluents de l'Eure et de la Blaise. Ces étangs sont remarquables pour leur caractère oligotrophe et la présence d'espèces végétales de l' Annexe II ou protégées au niveau national.

Les zones tourbeuses, localisées au niveau des sources et en périphérie d'étangs, abritent notamment des bryophytes protégées régionalement dont Rhizomnium pseudopunctatum, seule mention pour le Nord-Ouest de la France. D'autres espèces de mousses et d'hépatiques sont mentionnées : Cephalozia connivens, Riccia canaliculata et Riccia cavernosa, Fossombronia foveolata, Frullania fragilifolia, Trichocolea tomentella, Calypogeia muelleriana.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	F03.01	Chasse		O
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	50 %
Propriété d'une association, groupement ou société	10 %
Domaine privé communal	30 %
Domaine privé de l'état	10 %

4.5 Documentation

Inventaire des richesses naturelles des forêts domaniales d'Eure-et-Loir (contrat vert) 1996.
Aménagement forestier de la forêt communale de Manou en Réserve Biologique Dirigée (Tourbière des Froux).
Inventaire du patrimoine naturel du Perche : Association pour le PNR Perche 1995.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	5 %
23	Réserve biologique dirigée	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	5 %
80	Parc naturel régional	50 %
21	Forêt domaniale	50 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Marais de Boizard	+	5%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONF pour partie sur 265.5 ha
Adresse : 100 Bld de la Salle - BP18 45760 Boigny sur Bionne
Courriel :
Organisation : PNR Perche
Adresse : Maison du Parc - Courboyer 61340 NOCE
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom : FR7200712
Lien :
http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200712.zip
Nom : Document d'objectifs du site N2000 - Arc Forestier du Perche d'Eure et Loir
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1754_docob_fr2400550.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation